ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Moyen-Orient

Question écrite n° 100981

Texte de la question

M. Alain Joyandet appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'inquiétude ressentie par un certain nombre d'associations par rapport à la situation en Palestine et qui souhaiteraient que le gouvernement français s'engage pour soutenir les initiatives de paix pour les deux peuples. Aussi, il souhaiterait connaître la position de la France pour favoriser la paix au Proche-Orient.

Texte de la réponse

L'actuelle crise au Proche-Orient constitue un sujet de grave préoccupation. La priorité de la communauté internationale doit être aujourd'hui de favoriser un processus de désescalade qui passe nécessairement par la libération du soldat israélien enlevé, la fin des tirs de roquettes vers Israël et la fin des opérations militaires menées par Israël dans la bande de Gaza. La libération des ministres et des parlementaires palestiniens arrêtés par Israël constitue également un point essentiel de la résolution de la crise actuelle. Il ne peut y avoir d'issue militaire au conflit israélo-palestinien, et seul un processus politique permettra de progresser vers l'établissement de la paix dans la région. La France est pleinement mobilisée autour de ces objectifs et maintient un contact régulier et actif avec l'ensemble des acteurs concernés. Nous réaffirmons constamment aux deux parties la nécessité de s'abstenir de toute démarche ou action unilatérale qui préjugerait des résultats des négociations sur le statut final et menacerait la viabilité de la solution des deux États. La France continuera à faire entendre sa voix, avec constance et fermeté, pour dire le droit et appeler à la mise en oeuvre des mesures indispensables au règlement durable du conflit.

Données clés

Auteur : M. Alain Joyandet
Circonscription : Haute-Saône (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 100981
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 juillet 2006, page 7687
Réponse publiée le : 17 octobre 2006, page 10808